



Propriétaire veut récupérer son bien loué

Par **nicole1402**, le **25/05/2012 à 14:01**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un chalet que je loue actuellement, Par ailleurs, je suis en location d'un appartement avec mon fils. Je dois faire face à de graves problèmes financiers, et je voudrais récupérer mon bien. Sachant que le bail est pour 3 ans, puis résilier celui ci avant ?

Par **edith1034**, le **25/05/2012 à 14:04**

absolument pas sauf négociation avec le locataire qui part de lui même

il faut attendre la fin du bail mais faire un congé pour reprise six mois avant la fin du bail

pour tout savoir sur le congé

<http://www.fbfs.net/lettreslocatairesproprietaires.htm>

Par **cc77174**, le **25/05/2012 à 14:12**

pour t'aider je connais un site qui fait pour toi toutes les démarches

www.conseiljuridiqueauxparticuliers.com